

Préface

Le parti pirate s'engage dans la course des élections communales, ceci après avoir participé aux législatives en 2013 et aux européennes en 2014. 6 communes sont représentées dont celle de Kehlen.

Nous souhaitons appliquer notre vision de modernité, de fairplay et de transparence en essayant de mettre en œuvre la démocratie directe à l'aide d'une plate-forme en ligne offrant différentes fonctionnalités (c.f. notre point 1.1). Par ailleurs, nous nous engageons à utiliser notre voix au conseil communal pour représenter l'opinion de la majorité des citoyens actifs sur la plate-forme.

Notre programme regroupe des améliorations que nous jugeons être de bon sens, il en existe certainement de nombreuses autres non moins urgentes. Participez à l'évolution de notre commune en partageant votre point de vue.

À notre avis, la commune manque de visions en ce qui concerne son futur. Le projet Elmen par exemple semble être très prometteur, cependant nous sommes d'avis que notre commune devrait prioritairement résoudre le problème de la congestion de la circulation routière à laquelle nous sommes d'ores et déjà fortement confronté à ce jour.

Avec de nouvelles idées ainsi que de nouvelles approches, nous sommes convaincus d'avoir la capacité de contribuer au développement de notre commune.

Nous vous serions gré de votre soutien lors des élections du 8 octobre 2017.

Parti Pirate, section de Kehlen

PROGRAMME KEHLEN

1. Intégration des citoyens dans la politique communale

1.1. Le *E-Buet*, une nouvelle plate-forme en ligne au service du citoyen

- Cette plate-forme sera divisée en plusieurs sous-groupes dont les 3 principaux seront un volet communications, un volet discussions, un volet de participation active.
 - Le volet communications publiera
 1. les discussions en cours au conseil communal,
 2. les demandes d'autorisation à bâtir,
 3. les avis au public ainsi que les observations et oppositions des citoyens par rapport à ceux-ci,
 4. un tableau comparatif complet entre les dépenses réelles et prévisionnelles,et permettra au citoyen de s'exprimer sur les différents contenus. Ceci facilitera la mise en relation de personnes partageant les mêmes visions.
 - Le volet discussions se présentera sous forme d'un forum.
 - Le volet de participation active permettra aussi bien de proposer des points à l'ordre du jour du prochain conseil communal que d'exprimer sa position sur un futur vote au sein du conseil. La position d'éventuels sièges pirates représentera celle portée par la majorité des citoyens actifs.
- Nous souhaitons créer un agent en communications qui s'occupera de la gestion du contenu du E-Buet ainsi que de la présence sur les réseaux-sociaux.

1.2. Permettre aux citoyens de pouvoir assister ainsi que de participer aux réunions traitant des projets de constructions de grande ampleur.

1.3. Participation active des citoyens par rapport aux contenus diffusés sur la chaîne de télévision DOK sur laquelle la commune de Kehlen dispose d'un créneau d'émission régulier.

2. Amélioration de la qualité de vie dans notre commune

2.1. Mobilité

- *Ruffbus* : service de navette personnalisé qui circulera non seulement sur le territoire communal, mais également jusqu'à la gare de Mamer, à la zone industrielle Windhof ou encore au centre commercial Belle-Étoile. De nouvelles destinations pourront être proposées via E-Buet.
- Mise en place de davantage de contrôles à l'intérieur des zones à circulation interdite excepté riverains,
- Nouveau parking de Kehlen : utilisation comme P+R,
- Mise en place de panneaux d'interdiction de transit aux poids lourds à travers la commune entre l'A6 et l'A7,
- Mise en place d'un système de car-sharing, si possible en collaboration avec les communes voisines
- Carte Night-Rider - Obtenir le droit de se faire accompagner d'une personne, non habitant de la commune, qui se rend à la même destination sans frais supplémentaires.

2.2. Le bureau de la population devrait, un jour par semaine, être ouvert à la population jusqu'à 19 heures,

2.3. Maximiser le nombre de démarches administratives réalisables en ligne,

2.4. Depuis un certain nombre d'années, l'augmentation constante des prix de l'immobilier nous mène à détruire le caractère architectural de notre patrimoine. Il existe des

solutions, certes plus coûteuses, qui permettent de garder la structure extérieure tout en rénovant l'intérieur en rapport avec les modes de vie et les goûts d'aujourd'hui.

- 2.5. En ce qui concerne l'environnement et le développement durable, nous luttons pour atteindre le bon état écologique de nos cours d'eau ; ceci en définissant des zones de protection d'eau potable, des zones interdisant l'utilisation de pesticides, la mise en œuvre de projets de renaturation des cours d'eau, l'assainissement de collecteurs d'eau usées et de stations d'épuration ainsi que l'introduction d'un système séparatif des eaux pluviales et usées.
3. Infrastructure
 - 3.1. Renouvellement des revêtements des routes de nos cités tout en profitant de séparer les eau pluviales des eaux usées.
 - 3.2. Création de canisettes à travers les domaines résidentiels,
 - 3.3. Réhabilitation des centres des villages avec création de petits espaces assis afin de favoriser les rencontres entre les résidents,
 - 3.4. Mise à disposition de locaux aux ASBL, afin que celles-ci puissent :
 - tenir des réunions,
 - entreposer du matériel,
 - 3.5. Étendre l'offre du wagon boissons PEKI et wagon vaisselle avec l'acquisition d'un conteneur avec des toilettes.
 - 3.6. Définir des emplacement dédiés à des Foodtrucks dans la zone industrielle de Kehlen,
 - 3.7. Remise en place de bacs à sel à des points stratégiques afin de combattre le gel sur nos routes,
 - 3.8. Mise en place d'un magasin automatique dans lequel les producteurs locaux peuvent vendre leurs marchandises sans intermédiaires.
Exemple : <https://www.youtube.com/watch?v=3xGei2detMY>
 - 3.9. Mise à disposition de terrains communaux pour créer des potagers communautaires.
 - 3.10. Création d'un service CIGL comme par exemple dans la commune de Steinfort
 4. Enfants et activités
 - 4.1. Ouverture des aires de jeux des écoles et des maisons relais en dehors de leurs heures d'ouverture ainsi qu'installation d'aires de jeux destinées aux tout petits. De nombreuses aires ne sont pas adaptées aux besoins des enfants de moins de 4 ans.
 - 4.2. Sécuriser le chemin d'école nous tient à cœur, ainsi qu'une prise en charge optimale, une offre diversifié d'activités et d'infrastructures pour les différentes tranches d'âges.
 5. Finances et impôts
 - 5.1. Diminution des impôts communaux pour les citoyens qui utilisent des services d'entreprises établies sur le territoire communal.
 - 5.2. Suppression des frais fixes sur le prélèvement des ordures en augmentant légèrement le prix au poids. Le camion-poubelle ainsi que l'ouvrier communal passent de toute façon devant chaque porte, les frais fixes ne sont donc pas justifiés.
 - 5.3. Nous avons la chance de pouvoir devenir plus indépendants par rapport à notre fourniture d'eau et nous souhaitons favoriser l'exploitation de sources locales.
 - 5.4. Notre commune peut faire des économies en ayant recours à l'envoi électronique plutôt qu'au service postal en cas, là où ceci est faisable.
 6. Tourisme
 - Refonte de la présence internet
 - Guide regroupant les endroits qui valent la peine d'être vus dans la commune
 - Promouvoir les maisons et tables d'hôtes

- Étude de faisabilité pour ouvrir un camping sur le territoire de la commune